

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 972

Artikel: Réforme fiscale fédérale : le technique au lieu du politique
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011276>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le technique au lieu du politique

(ag) La commission du Conseil des Etats qui étudie le projet fédéral de nouveau régime financier a, en cours de travaux, demandé un rapport complémentaire sur l'introduction de la TVA. Le Message vient d'être rendu public. Il est typique, jusqu'à la caricature, de l'approche suisse, qui se veut efficace par réalisme, mais qui se perd dans le détail pointilleux, qui se veut prudente et assurée, mais qui finit par être caponne.

Avantages et inconvénients

Donc le Conseil fédéral se livre à une étude technique des avantages et inconvénients de l'imposition indirecte, selon que la technique de perception utilisée est la TVA ou l'ICHA. C'est fait sérieusement: quel système affecte le moins la trésorerie des entreprises? lequel peut être le plus facilement fraudé? lequel s'adapte le mieux à l'imposition des services? etc.

Aucun de ces points n'est négligeable: la bonne application d'une loi qui touchera autant d'agents économiques doit être prise en considération; et chaque

turelle» certes, mais pas au point de la conclure dès le premier tour.

En face en revanche, la campagne fut faible. Les moyens financiers ne permettaient pas l'impression d'une nouvelle affiche. Mais tout était fait pour accréditer l'idée des adversaires que cette alliance était «contre nature»: à chacun sa surcharge sur ses propres affiches; annonces et tracts séparés émanant des deux partis signataires de l'alliance «rose-verte» et mettant en avant, qui Daniel Brélaz, qui les trois candidats socialistes. Alors qu'il fallait jouer l'unité et l'équipe, revendiquer la nouvelle majorité qui s'était dégagée au Conseil communal, chacun semblait courir d'abord pour ses couleurs. L'alliance, sans jamais paraître contre nature, ne donnait pas l'impression d'être complètement naturelle. ■

corporation professionnelle est très attentive aux modalités de l'imposition qui la frappera, au point même que l'exercice est à la limite des possibilités d'acceptation par la démocratie directe. Mais au-dessus de la technique, il y a la politique. Or le Conseil fédéral reste enfermé dans des présupposés qui constituent une impasse. Rappelons:

- il limite la réforme à la seule révision de la fiscalité indirecte, tout en prétendant ancrer définitivement dans la constitution l'impôt fédéral direct;
- il donne pour objectif premier à la révision la suppression de la «taxe occulte», c'est-à-dire l'ICHA prélevé sur les investissements, et qui pénaliserait, par rapport à la concurrence étrangère, l'industrie d'exportation;
- il décrète que la révision doit aboutir à un résultat financier équivalent au régime actuel sans gain, ni perte;
- il reporte en conséquence sur les consommateurs et les ménages l'allègement offert à l'industrie d'exportation qui n'en demande pas tant.

Dans *L'Occasion européenne*, Yvette Jaggi a brillamment démontré que l'on pouvait faire un choix politique audacieux, mais réaliste:

- choisir la TVA, qui nous rapprochera de l'Europe;
- accepter que la TVA, en raison de son taux et d'une extension large aux services, apporte un supplément de recettes important;
- les milliards ainsi dégagés seront indispensables pour permettre à la Confédération d'avoir les moyens de sa politique étrangère. Citons à ce chapitre les nouvelles transversales alpines, et les fonds de solidarité. La CE n'ayant pas accepté que la Suisse participe volontairement à ses propres fonds d'aide structurelle, l'engagement suisse pourrait, en accord avec Bruxelles et les partenaires de l'AELE, être d'autant plus important dans l'aide occidentale aux pays de l'Est;
- le prélèvement sur la consommation qui peut être considéré comme socialement injuste doit avoir sa compensation dans un allègement substantiel de l'impôt fédéral et dans un subventionne-

ment plus large de l'assurance-maladie en faveur des familles et des personnes à revenus modestes.

Passivité et démission

Le Conseil fédéral, dans sa très courte argumentation politique, se borne à relever que la consultation n'a pas révélé de majorité favorable à la TVA et qu'un nouvel échec nous déconsidérerait aux yeux de l'Europe.

Dans cette passivité, est la démission. Si, sans programme politique, on demande, par voie de circulaire, voulez-vous l'ICHA ou la TVA, la réponse ira évidemment dans le sens de la plus faible imposition.

Sur un sujet d'une telle importance, la consultation devrait être suivie d'un effort de persuasion; il faudrait réunir de manière informelle des hommes, des femmes qui soient prêts à s'engager ou à faire passer l'intérêt général avant l'intérêt purement corporatiste; avoir la passion de convaincre.

Car la prudence actuelle retarde sur l'heure européenne et elle camoufle un projet socialement injuste. Et là, l'échec est assuré. A quoi sert la prudence qui conduit à la trappe? ■

ÉCHOS DES MÉDIAS

Depuis le 9 novembre, et pour une période indéterminée, la chaîne 3 SAT (télévisions germanophones d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse) diffuse en fin de soirée le bulletin d'information complet «Aktuelle Kamera» de la télévision de la République démocratique allemande. C'est une occasion unique de comparer les méthodes d'information dans les deux parties de l'Allemagne et d'apprendre à mieux connaître sans intermédiaires la vie dans un pays à la fois si éloigné et si proche.

La deuxième édition du «Magazine TV Valais» a passé sur les six télé-réseaux du canton, c'est-à-dire à Fully, à Saxon, à Leytron, à Sion, à Martigny et à Nendaz. Il y avait des reportages, des dossiers et un concours.